

**Le 10 avril 2018**

**Procès-verbal** de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska tenue le mardi 10 avril 2018 à 20 h, en la salle municipale, située au 531, rue de l'Église Sud, à Sainte-Hélène-de-Kamouraska.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Madame la conseillère Marie-Ève Blache-Gagné et Messieurs les conseillers Paul Thériault, Marc Landry, Claude Lévesque, Steeve Santerre et Vital Morin, sous la présidence de Madame Louise Hémond, Maire, formant quorum.

Était également présente Madame Maude Pichereau, à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière.

#### **OUVERTURE DE LA RÉUNION**

Constatant que les membres du conseil présents forment quorum, Madame Louise Hémond déclare la séance ouverte.

**2018-04-73**

#### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

La directrice générale et secrétaire-trésorière fait la lecture des items inscrits à l'ordre du jour.

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Steeve Santerre

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que proposé, en laissant l'item « Autres sujets » ouvert.

**2018-04-74**

#### **ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DES SÉANCES DU MOIS DE MARS 2018**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil ont, préalablement à la tenue de la présente séance, pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mars 2018 et de la séance extraordinaire du 28 mars 2018 ;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Steeve Santerre

**Et** résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**DE** l'adopter tel que rédigé.

**2018-04-75**

#### **PRÉSENTATION ET ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER DE LA MUNICIPALITÉ AINSI QUE DU RAPPORT DE VÉRIFICATION – EXERCICE FINANCIER 2017**

Monsieur Pierre-Luc Boulet, pour la firme Deloitte de Rimouski, fait la lecture et donne les explications du rapport financier et du rapport de vérification des opérations de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska pour l'année 2017 ;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Lévesque**  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE le conseil municipal se dit satisfait et accepte le rapport financier et le rapport de vérification de l'exercice se terminant le 31 décembre 2017, tel que présenté par la firme Deloitte de Rimouski.

**2018-04-76**

**APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION – EXERCICE 2017**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Vital Morin**  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE le conseil municipal de Sainte-Hélène-de-Kamouraska approuve le rapport financier de l'Office Municipal d'Habitation (OMH) pour l'année 2017, déposé par la firme comptable Mallette de Saint-Pascal pour des revenus de 24 063 \$ et des dépenses de 40 583 \$ produisant ainsi un déficit de 16 520 \$. La contribution de la municipalité correspond à 10 % du déficit.

**2018-04-77**

**AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-05 RÉGISSANT LE NUMÉROTAGE DES IMMEUBLES**

Monsieur le conseiller Paul Thériault donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement 2018-05 régissant le numérotage des immeubles. Ce règlement viendra poser les balises en ce qui concerne le numérotage (attribution et identification) des maisons et bâtiments sur le territoire de la municipalité, autant en milieu urbain qu'en zone rurale.

**2018-04-78**

**OCTROI DU CONTRAT DE PROFILAGE FINAL ET PAVAGE DE LA ROUTE DU PONT-DE-BROCHE**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres numéro DTAC169.2017 déposé sur le Système Électronique d'Appel d'Offres (SEAO) pour le profilage final et le pavage de la Route du Pont-de-broche ;

CONSIDÉRANT le compte-rendu de l'ouverture des soumissions daté du 22 mars 2018;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire conforme est Construction B.M.L. au montant de 133 152,55 \$ (cent trente-trois mille cent cinquante-deux dollars et cinquante-cinq sous), incluant les taxes ;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Marc Landry**  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska :

- octroie le contrat de profilage final et pavage pour la route du Pont-de-broche à Construction B.M.L. au montant de 133 152,55 \$ (cent trente-trois mille cent cinquante-deux dollars et cinquante-cinq sous), incluant les taxes, le tout conformément au devis et aux documents de soumission;
- mandate le maire et la directrice générale à signer pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska le contrat à intervenir avec Construction B.M.L.

**2018-04-79**

**OCTROI DU CONTRAT DE RECHARGEMENT DE LA STRUCTURE DE LA CHAUSSÉE DE LA ROUTE DU PONT-DE-BROCHE**

---

CONSIDÉRANT l'appel d'offres numéro DTAC169.2017 envoyé par invitation pour le rechargement de la structure de la chaussée de la Route du Pont-de-broche ;

CONSIDÉRANT le compte-rendu de l'ouverture des soumissions daté du 9 avril 2018 ;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire conforme est C. G. Thériault au montant de 84 797,29 \$ (quatre-vingt-quatre mille sept cent quatre-vingt-dix-sept dollars et vingt-neuf sous), incluant les taxes ;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Lévesque**  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska :

- octroie le contrat de rechargement de la structure de la chaussée de la route du Pont-de-broche à C. G. Thériault au montant de 84 797,29 \$ (quatre-vingt-quatre mille sept cent quatre-vingt-dix-sept dollars et vingt-neuf sous), incluant les taxes, le tout conformément au devis et aux documents de soumission;
- mandate le maire et la directrice générale à signer pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska le contrat à intervenir avec C. G. Thériault.

**2018-04-80**

---

**EMBAUCHE D'UN AIDE-INSPECTEUR MUNICIPAL**

---

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Steeve Santerre**  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE le conseil municipal procède à l'embauche de Monsieur Gilbert Bossé comme aide-inspecteur pour une durée de 24 semaines, soit du 30 avril au 12 octobre 2018, à raison de 40 heures par semaine. Au besoin, il y aura possibilité de prolongation du contrat.

QUE le conseil mandate le maire et la directrice générale pour signer le contrat d'embauche.

**2018-04-81**

---

**EMBAUCHE D'ANIMATRICES DE CAMP DE JOUR**

---

**IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marie-Ève Blache-Gagné**  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE le conseil municipal procède à l'embauche de quatre animatrices pour le camp de jour, soit Mesdames Élodie Chamberland, Mélina Chamberland, Stacy Picard et Claudie Sénéchal à temps plein, durant 7 semaines.

QUE le conseil autorise le maire, madame Louise Hémond, et la directrice générale, madame Maude Pichereau, à signer le contrat d'embauche.

**2018-04-82**

---

**COMITÉ DE PILOTAGE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA)**

---

**ATTENDU** que le conseil municipal reconnaît les aînés comme des éléments majeurs de la vitalité des villages et souhaite actualiser sa politique ;

**ATTENDU** que le Ministère de la famille et des aînés a accordé une aide financière de 5 250 \$ à la municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska pour

la mise à jour de sa politique municipale des aînés et de son plan d'action dans le cadre de la démarche MADA;

**IL EST PROPOSÉ PAR:** Monsieur Vital Morin

**ET** résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**D'**autoriser la mise sur pied d'un comité de pilotage MADA dont le mandat sera notamment la mise à jour de la politique municipale des aînés et de son plan d'action MADA. Au sein de ce comité, au moins deux sièges seront réservés pour des personnes représentatives du milieu de vie des aînés et un siège sera réservé pour un élu responsable du dossier « Aînés » de la municipalité.

**DE** nommer comme membres dudit comité : Pierre Jobin (représentant aînés), Marcel Lajoie (représentant aînés), Normand Milette (représentant aînés), Marie-Ève Blache-Gagné (conseillère responsable du dossier « Aînés » de la municipalité) et Stéphanie Sénéchal (agente de développement et de loisirs et personne-ressource). Les quatre premiers membres auront la responsabilité de superviser la démarche, d'analyser les résultats et de proposer des actions, alors que madame Sénéchal aura la responsabilité d'assurer un suivi avec les divers intervenants, d'organiser les consultations et d'en compiler les résultats ainsi que d'actualiser ladite politique et son plan d'action, sans oublier qu'elle animera le comité de pilotage.

**2018-04-83**

#### **COMITÉ DE COORDINATION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT**

**CONSIDÉRANT** que la MRC de Kamouraska a accordé une aide de 2 000\$ à la municipalité, via le Fonds de développement des territoires, pour que celle-ci mette à jour son plan de développement local ;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Claude Lévesque

**ET** résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**D'**autoriser la mise sur pied d'un comité de coordination du plan de développement, dont le mandat sera notamment la mise à jour du plan de développement local et de son plan d'action.

**DE** nommer comme membres dudit comité : Stéphanie Dumont (citoyenne et enseignante), Miguel Forêt (artiste travailleur autonome), Roxane Morin (représentante du comité de développement), Paul Thériault (conseiller municipal) et Stéphanie Sénéchal (agente de développement et de loisirs et personne-ressource).

**2018-04-84**

#### **AUTORISATION DE DÉPENSE POUR L'ACHAT DE VAISSELLE**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité offre maintenant l'option de location de vaisselle à la salle municipale ;

**CONSIDÉRANT QUE** la salle municipale n'est pas équipée de verres à eau et ne possède pas un nombre suffisant de verres à vin ;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Vital Morin

**Et** résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**D'**autoriser la directrice générale à procéder à l'achat de douze douzaines de verres à eau au coût de deux cent quatre-vingt-dix-neuf dollars et quatre-vingt-huit sous (299,88 \$) chez Pro-restau de Rivière-du-Loup, le tout excluant les taxes.

**2018-04-85**

#### **AUTORISATION DE DÉPENSE POUR UN IMPULSEUR ET UN ANNEAU DE REDRESSEMENT À LA STATION DE POMPAGE**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité doit remplacer un impulseur avec anneau de redressement à sa station de pompage ;

**CONSIDÉRANT QUE** cet achat peut être financé par la TECQ 2014-2018, Priorité 1 : Installation, mise aux normes et mise à niveau des équipements d'eau potable et d'assainissement des eaux ;

**IL EST PROPOSÉ PAR** : Monsieur Claude Lévesque  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

D'autoriser l'inspecteur municipal à procéder à l'achat d'un impulseur et anneau de redressement auprès de la compagnie Xylem, au coût de deux mille neuf cent trente dollars (2 930 \$), excluant les taxes. L'inspecteur est aussi autorisé à signer un contrat d'entretien au coût de huit cent quarante-cinq dollars (845 \$), excluant les taxes.

**QUE** l'achat soit financé par la TECQ.

**2018-04-86**

**AUTORISATION DE DÉPENSE POUR UNE BATTERIE D'ALIMENTATION D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRONIQUES AU BUREAU MUNICIPAL**

---

**CONSIDÉRANT QUE** des pannes fréquentes ont lieu au bureau municipal depuis plus d'un an, avec un impact sur le système d'alarme, la connexion internet et le système téléphonique du bureau municipal ;

**CONSIDÉRANT QUE** des vérifications ont été faites afin de savoir d'où provenait le problème avec les entreprises suivantes : Alarmes Clément Pelletier, Vidéotron, Hydro-Québec, Services Électriques J. Denis Michaud ;

**CONSIDÉRANT QUE** toutes ces entreprises ont validé qu'il n'y avait pas de problème en lien avec leurs services ou leur spécialité et que deux d'entre elles ont suggéré une batterie plus puissante pour alimenter les équipements électroniques ;

**IL EST PROPOSÉ PAR** : Monsieur Marc Landry  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

D'autoriser la directrice générale à procéder à l'achat d'une batterie UPS 1500va et d'une barre multiprise auprès Tommy Drapeau, au coût de deux cent quatre-vingt-un dollars et soixante-neuf sous (281,69 \$), incluant les taxes.

**2018-04-87**

**OCTROI DU CONTRAT DE BALAYAGE DES RUES**

---

**CONSIDÉRANT QUE** le balayage de rues a été effectué en 2017 par l'entreprise TRÉMA, à la satisfaction du conseil municipal ;

**IL EST PROPOSÉ PAR** : Monsieur Paul Thériault  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**QUE** le conseil municipal accepte la soumission la plus basse, soit celle de la compagnie Tréma, avec un tarif horaire de cent vingt-cinq dollars (125 \$) et des frais de pension de cent trente-cinq dollars (135 \$). Le montant prévu de la dépense, excluant les taxes, est de mille six cents dollars (1 600 \$).

**2018-04-88**

**AUTORISATION À S'INSCRIRE À UNE FORMATION SUR LE PLAN DE COMMUNICATION**

---

**CONSIDÉRANT** que les communications sont un élément important dans la municipalité, autant pour informer les citoyens que pour promouvoir nos réalisations auprès de nos partenaires ;

**IL EST PROPOSÉ PAR** : Monsieur Claude Lévesque  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE le conseil municipal autorise Madame Stéphanie Sénéchal à s'inscrire à la formation « Le plan de communication : un incontournable » qui est offert par la CDC des Grandes Marées et sera donné le 27 avril 2018 au coût de soixante-dix dollars (70 \$) plus taxes.

**2018-04-89**

**RENOUVELLEMENT ANNUEL À LA SADC DU KAMOURASKA  
POUR 2018-2019**

---

**IL EST PROPOSÉ PAR** : Madame Marie-Ève Blache-Gagné  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE le conseil municipal accepte de renouveler le membership de la SADC du Kamouraska au montant de trente dollars (30,00 \$) pour l'année 2018-2019 et de nommer Maude Pichereau, directrice générale, comme représentante de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska.

**2018-04-90**

**ADHÉSION ANNUELLE À L'UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET  
DE SPORT DU BAS-SAINT-LAURENT POUR 2018-2019**

---

**IL EST PROPOSÉ PAR** : Monsieur Steeve Santerre  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska accepte de renouveler l'adhésion annuelle à l'Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent (URLS) pour 2018-2019 et ce, au coût de cent dollars (100 \$).

**2018-04-91**

**AUTORISATION DE PASSAGE DE CYCLISTES – GRAND TOUR  
DESJARDINS 2018**

---

**CONSIDÉRANT** que le Grand Tour Desjardins 2018, une randonnée cyclotouristique à rues ouvertes organisée par Vélo Québec Événements, passera par la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska le 4 août 2018 ;

**CONSIDÉRANT** la demande d'autorisation de l'organisme pour traverser la Municipalité;

**CONSIDÉRANT** que le Grand Tour Desjardins 2018 est un événement de sept jours regroupant 1 800 cyclistes sur un parcours en boucle dont le départ et l'arrivée sont prévus cette année à La Pocatière;

**CONSIDÉRANT** que depuis 51 ans, Vélo Québec, organisme à but non lucratif, fait figure d'incontournable dans le paysage cycliste québécois;

**IL EST PROPOSÉ PAR** : Monsieur Steeve Santerre  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser le passage des cyclistes du Grand Tour Desjardins 2018 dans la municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska.

**2018-04-92**

**DÉSIGNATION DE SUBSTITUTS DE LA RESPONSABLE DE LA  
BIBLIOTHÈQUE**

---

**CONSIDÉRANT** que le Centre de services aux bibliothèques publiques du Bas-Saint-Laurent (CRSBP) offre à la municipalité deux votes lors de

l'assemblée générale annuelle, respectivement pour un représentant municipal et un responsable de la bibliothèque ;

**CONSIDÉRANT** qu'une seule personne responsable a présentement le droit de vote, soit Madame Lucie Bérubé;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Marie-Ève Blache-Gagné  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

DE nommer comme personnes responsables substituts de la bibliothèque Mesdames Thérèse Ouellet et Guylaine Bérubé auprès du CRSBP. En cas d'absence de la responsable officielle, une des responsables substituts se verra accorder le droit de vote lors de l'assemblée générale.

**2018-04-93**

**DEMANDES DE COMMANDITE**

---

**IL EST PROPOSÉ PAR:** Monsieur Paul Thériault  
**ET** résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**QUE** le conseil municipal accepte de remettre un don aux organismes suivants:

Cercle des jeunes éleveurs : **50 \$**  
Service Kam-Aide : **50 \$**  
La Traversée (Grand Défi 3 h de spinning) : **50 \$**

**RAPPORT DES CONSEILLERS RESPONSABLES DE DOSSIERS MUNICIPAUX**

**2018-04-94**

**APPROBATION DES COMPTES**

---

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Claude Lévesque  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**QUE** les comptes suivants soient approuvés et que la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à en faire les paiements :

- Liste des incompressibles :	12 868,19 \$
- Liste des comptes à payer :	75 314,75 \$
- Salaires et allocations de dépenses de mars 2018 :	<u>17 445,96 \$</u>
TOTAL :	105 628,90 \$

Prendre note que la liste des dépenses mensuelles et des incompressibles est disponible, sur demande seulement, au bureau municipal.

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, soussignée, Maude Pichereau, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires décrits dans la liste du mois de mars 2018.

\_\_\_\_\_  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**2018-04-95**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**CONSIDÉRANT QUE** tous les items à l'ordre du jour ont été discutés;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Marc Landry  
**Et** résolu à l'unanimité, la clôture et la levée de la séance à 20 h 58.

Signature du procès-verbal :

\_\_\_\_\_  
Louise Hémond  
Maire

\_\_\_\_\_  
Maude Pichereau  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

**Note :**

« Je, Louise Hémond, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de chacune des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

\_\_\_\_\_  
Maire